

NOS AGRÉMENTS ET CERTIFICATIONS

Suivez votre formation chez ECF Catala Formations en toute confiance

Nos certifications et agréments vous garantissent **des contenus et systèmes d'évaluation de qualité.**



Agrément préfecture pour les Permis A, B, BE, B96, C, C1 CE, D, N° : E 24 031 0005 0 délivré par la préfecture de l'Haute-Garonne le 2 février 2024 (validité jusqu'au 1 février 2029).

Agrément pour l'organisation de session d'examen conduisant au Titre professionnel d'Enseignant de la conduite et de sécurité routière par le préfet de Région Occitanie le 10 novembre 2021 (validité jusqu'au 28 avril 2027).

Agrément pour l'organisation de session d'examen conduisant au Certificat complémentaire de spécialisation deux roues du Titre professionnel d'Enseignant de la conduite et de sécurité routière par le préfet de Région Occitanie le 25 juillet 2022 (validité jusqu'au 28 avril 2027)



Arrêté portant l'agrément : F 23 009 0001 0 pour dispenser la FP Enseignant de la conduite et de sécurité routière fait le 21 juillet 2026 (validité jusqu'au 20 juillet 2028) par le préfet de l'Ariège.

Arrêté portant l'agrément : F 26 031 0001 0 pour dispenser la FP Enseignant de la conduite et de sécurité routière fait le 16 juin 2026 (validité jusqu'au 15 juin 2031) par le préfet de l'Ariège.

Arrêté portant l'agrément : R 26 031 0001 0 pour dispenser les stages de sensibilisation à la sécurité routière fait le 26 juin 2026 (validité jusqu'au 25 juin 2031) par le préfet de l'Haute-Garonne.



L'ECF est certifiée Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes : ACTIONS DE FORMATION

ECF Catala Formations

1 place de la Concorde, 31000 Toulouse

05.61.62.83.34
ecf-toulouse@wanadoo.fr